

Bonjour ,

Voici quelques nouvelles de votre commune:

1/ Les travaux réalisés:

Nous avons terminé l'extension de la salle des fêtes permettant de ranger les tables et le matériel des associations. ces travaux ont été réalisés par des conseillers et des habitants de Neufvy ainsi que par Philippe notre employé municipal.

Nous avons remis en marche l'Angélus à l'église grâce à l'intervention de la société Huchez qui a aussi remplacé les brides de la cloche.

Les travaux du chemin du pré seront complètement achevés lorsque le dernier gravillonnage sera fait (prévu cette année).

Des panneaux d'affichages ont été posés pour les affiches du cinema rural.

La tondeuse de la commune a été remplacée par un modèle plus puissant diesel et 4 roues motrices, elle est arrivée et l'ancienne à été revendue.

Les chariots de la salle des fêtes ont été refaits par la société Rose il y en a deux, dont un stocké dans le nouveau locale.

Un radiateur programmable a été mis dans la mairie et un devis pour un détecteur de présence est prévu pour la salle des fêtes afin de couper le chauffage quand la salle n'est pas occupée. Cela pour éviter que les personnes qui louent la salle ne laissent le chauffage tous le week-end .

Deux barrières ont été posées sur le chemin du marais, rive droite de l'Aronde pour protéger le chemin pendant l'hiver et lorsque les conditions sont mauvaises, elles seront ouvertes des le retour des beaux jours.

2/Les travaux en projet pour 2016.

La rénovation du logement communal suite au changement de logement de notre employé communal qui habite depuis mars à Clairoix.

Nous avons le projet de changer les fenêtres de l'étage et les radiateurs électriques afin de relouer ce logement rapidement. Les devis sont faits et nous voterons cela au prochain CM.

La mise en place du programme de l'agenda d'accessibilité aux handicapés de l'accès aux bâtiments public .

Le lancement des travaux concernant les écoulements des eaux de pluie (les appels d'offre sont lancés)

Deux nouveaux éclairage a led vont être posés pour remplacer deux points défectueux un dans la rue derrière la mairie et un en haut de la rue du moulin .

Nous projetons aussi de repeindre les barrières du pont de l'Aronde si le conseil le décide.

3/ urbanisme.

l'instruction des documents d'urbanisme se fait à Compiègne à la DDT car nous sommes toujours en RNU (règlement d'urbanisme national)
Nous avons étudié l'intérêt de se lancer dans un plan d'urbanisme pour notre commune
il en ressort les éléments suivants:

-les conseillers municipaux ont aussi invoqués une réglementation toujours plus complexe et contraignante et en évolution constante.

-le SCOT(schéma de coherence territorial du pays des sources) a été adopté a la communauté de commune et définit déjà des règles concernant les extensions possibles des villages et le rythme de croissance de la population.
Les terres agricoles ne sont plus transformables en terrain à bâtir et les zones humides sont protégées.

-les possibilités d'agrandissements sont donc limités par ce SCOTet par la vallée de l'Aronde au sud du village classée en espace humide à protéger et de plus inondable.

-l'etat veut densifier les villages en utilisant les terrains constructibles à l'interieur du village.

`Le droit de l'urbanisme étant en constante évolution et récemment modifié par les lois Grenelle de l'Environnement , la loi ALUR (pour l'accès au Logement et à un Urbanisme Rénové) et le potentiel d'ouverture à l'urbanisation de terrains au sein de la partie actuellement urbanisée de la commune étant limité et contrôlé par la CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestier) et par la l'Etat (Direction des Territoires) qui continu à instruire les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux) pour le village tandis que les communes détenant un document d'urbanisme doivent mener seule celle tache ou avec l'aide de la communauté de commune

qui a pris la compétence , il n'a pas été jugé utile de prescrire l'élaboration d'un document d'urbanisme sur le territoire de Neufvy sur Aronde.

4/Le site internet de la commune.

Le site fonctionne bien je vous encourage a aller le visiter, vous y trouverez les compte rendu des conseils, les renseignements pour les cartes d'identités, les passeports les document d'urbanisme, les programmes des associations, le calendrier de location de la salle des fêtes, des infos sur le patrimoine, l'histoire de Neufvy depuis le révolution, l'histoire de l'Aronde et de la somme d'or, un diaporama de photos, les informations pour les écoles, l'accueil périscolaire et la cantine, le dernier journal de la communauté de commune, le calendrier de ramassage des déchets, des ordures ménagères et une information pour les encombrants, les informations du syndicat d'assainissement le programme du cinema rural et les bandes annonces des films, deux photos aériennes du villages une début 20e siècle et une récente nous montrant l'évolution de Neufvy en 100ans, et bien d'autres choses encore .

<http://www.neufvysuraronde.fr>

voici les éléments pour le début d'année 2016

Rapport depuis le début d'année:

420 visites

3 min 28s durée moyenne de la visite

2 099 pages vues, **1 393** pages vues uniques

125 téléchargements, 96 téléchargements unique

5 /Le secretariat de la mairie:

Il est chargé en ce début d'année ,avec la mise en place de la dématérialisation papier et les formations nécessaires à cette mise en place couplée avec la préparation des budgets.

nous faisons partie des premières commune a mettre en place ce dispositif.

La mise à jour du site internet est aussi un passe temps que je partage avec virginie.

Avant de venir en Mairie pour des démarches administratives allez sur le site, si vous pouvez ,pour connaitre les pièces justificatives à fournir.

6/ Sortie annuelle du centre communal d'action sociale:

Cette année nous allons au cabaret de Nesle "Le P'tit Baltar " le jeudi 26 mai.

Nous étions allés sur une péniche sur le canal de l'Oise il y a 2 ans, l'année dernière nous sommes allés visiter les hortillonnages d' Amiens.

7/ le ciné rural :

deux séances maintenant : 18 h 00 pour les plus jeunes puis 20 h 00 pour un public plus averti.

nous avons une bonne fréquentation comparée aux autres villages, continuez à profiter de ces séances de cinema qui permet aussi de mieux se connaitre
prochaines séances le jeudi 28 avril :

- 18 h 00 : kung fu panda 3
- 20 h 00 : médecin de campagne

le ciné rural va créer une page Facebook pour chaque commune adhérente

films à venir éventuellement :

Les visiteurs – La révolution (Comédie de Jean-Marie Poiré)

Le livre de la jungle (1h46 – Film américain de Walt Disney) – **A partir de 9 ans – Conseillé en 3D**

8/les associations:

Pour l'Aronde de chez nous:

L'Aronde de chez nous est heureuse de vous accueillir salle du jeu de Paume pour vous initier et pratiquer diverses techniques de travaux manuels

le jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h

Cours de tapisserie

1er trimestre: 05 et 19 novembre, 10 décembre

2ème trimestre: 7 et 21 janvier, 4 et 25 février, 17 mars

3ème trimestre: 21 avril, 12 et 26 mai, 9 et 23 juin

Patine

22 octobre - 26 novembre - 14 janvier - 3 mars - 7 avril - 12 mai

Pour plus de renseignements vous pouvez joindre Mijo au
03.44.86.02.07

Pour Neufvy Musik:

Le but de l'association "Neufvy Musik" est d'offrir des manifestations conviviales afin de rassembler les Neuvillons pour plus de solidarité.

Le président est Monsieur Vincent SLEMP.

CALENDRIERS DES MANIFESTATIONS POUR L'ANNEE 2016

30 avril: soirée paella / années 80

18 juin : fête de la musique

10 septembre : journée sportive

29 octobre: soirée country musics

Nous vous y attendons très nombreux

Pour Neufvy en fêtes :

Présidée par Brigitte Puype, le comité des Fêtes de Neufvy sur Aronde vous propose les manifestations suivantes pour l'année 2015:

- samedi 16 mai : Pétanque
- samedi 7 février : Belote
- mercredi 20 mai : Atelier fêtes des Mères pour les enfants
- dimanche 7 juin : Brocante
- samedi 5 décembre : Arbre de Noël
- 31 décembre: soirée de la Saint Sylvestre

Vous avez aussi la possibilité de faire de la musique le lundi soir pour vous ou vos enfants

9/ la salle des fêtes:

En ce qui concerne l'utilisation de la salle des fêtes, nous avons eu sur l'année 2015, un total de 37 utilisations des locaux, sans compter l'utilisation de la salle par les cours de musique chaque lundi soir et les ateliers de l'Aronde de chez nous le jeudi. Il y a eu sur les 37 manifestations : 7 locations payantes , 2 locations gratuites à l'occasion des 18 ans de jeunes du village, 5 dates alouées et utilisées chacune pour les associations neufvy musik et le comité des fêtes, 2 utilisations par l'apeva, et enfin le restant pour des manifestations de la mairie, les AG des associations, réunions et la crèche de Noël.

Le barnum a été prêté 5 fois, dont un prêt sortant pour la manifestation un village un feu.

10/ le syndicat d'assainissement:

Notre station fonctionne bien, et nous avons à nouveau baissé le prix de l'eau sur la part assainissement.

la surtaxe de l'eau assainie pour le SIAVA était à l'origine de 2,44 € HT par m³, et a été régulièrement diminuée. Par délibération du 22 mars 2016, elle baisse à nouveau de 0,20€ celle-ci s'élève maintenant à 1,60 € HT par m³. »

11/ infos par SMS:

,

Nous mettons en place un système de communication

par sms pour ceux qui le souhaite il sera gratuit et vous pourrez vous inscrire en ligne sur le site de la mairie et de recevoir par sms ou par mail si vous entrez votre adresse mail les nfos que nous diffuserons.

**Voila les dernières nouvelles, merci aux conseillers municipaux pour leur participation et aux habitants qui nous aident à faire vivre notre commune
merci à Angelique Philippe et Virginie pour leur travail et leur dévouement.**